



Enquête Publique <ep.saintgence@gmail.com>

PLU

1 message

jakedo@free.fr <jakedo@free.fr>

4 mars 2019 à 15:35

À : ep.saintgence@gmail.com

Mesdames, messieurs,

Je viens de prendre connaissance de certains chapitres de l'étude de révision du PLU de St Gence.

Autant j'ai trouvé le dossier intéressant, et détaillé sur bien des sujets, autant je trouve que le paragraphe sur l'impact des nuisances sonores induites par l'aéroport me semble inapproprié par rapport à ce que l'on vit au Theil, La Chaume, La Ribière du Theil,

Inapproprié, "léger", ...

Bien évidemment ce ne sont pas les vols réguliers qui impactent notre tranquillité.
Mais bien les vols d'essais, d'école, de loisir, etc...

En 2018, nous avons entendu et subi, des mois durant, au moins une fois par semaine de nuit (de la fin de journée jusqu'aux environs de 23h30 - minuit), et également de jour, des vols incessants d'avion qui tournaient venant de la direction de Verneuil, passant sur le Theil, la Chaume, la Ribière, les Verdiers, etc... en direction de l'aéroport.

Ecole de pilotage ou autres, cumulant les heures de pilotage. Les avions volant à basse altitude, même de nuit.

Malgré une isolation phonique de la maison récente, la TV en fonction, les ronflements étaient nuisibles.

Et je ne parle pas de jour, où très souvent, un avion de type militaire, vert kaki, à cocardes, un vieux coucou de la dernière guerre, faisant un bruit d'enfer, n'étant certainement pas aux normes actuelles, auquel se rajoutait de temps en temps un quadri moteurs à très basse altitude, amenaient une gêne notoire.

A cela, les avions de trois aéro-clubs nous survolent chaque beau jour, équivalant a un bruit de tondeuse à gazon (sans s'occuper du jour, we, ou pas...).

Ces dires peuvent vous être confirmés par mes voisins, Cedelle et Michelin et certainement par deux conseillers municipaux habitant allée du Theil.

Je vous remercie de bien vouloir prendre en compte ces faits.

Et vous prie d'agréer mes sincères salutations.

Jacques Darthout
2 allée du Theil